

COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Martine GUIBERT, Aurelia KNAPIK

Durée : 6 heures

Coefficient : 3

Sujet - Les territoires de la pauvreté dans le monde : des territoires délaissés ?

En 2022, 88 copies ont été remises (sur 89 candidats inscrits - 1 candidat absent). Le total était de 86 en 2021. La moyenne de l'épreuve en 2022 se situe à 9,43/20, l'écart-type à 4,46. Les notes vont de 0 à 20, 50 % des copies atteignant ou dépassant la moyenne, ce pourcentage étant un peu moins élevé qu'en 2021 (53,5 %). 13 copies sur 88 ont une note au-dessus de 14/20 (soit 14,8 % du total contre 17,4 % en 2021). Le jury a eu la grande satisfaction d'attribuer la note de 20/20 à une copie et la note de 19/20 à une autre copie.

Ces constats chiffrés généraux montrent que le niveau des copies par rapport à celui de l'année dernière (et des années précédentes) est plutôt stable. Il y a un petit tassement du nombre de notes moyennes attribuées, mais une hausse de la proportion de compositions bonnes à excellentes. La préparation sérieuse et minutieuse en amont et la capacité des candidates et des candidats à s'approprier un programme qui renvoie à une importante bibliographie se reflètent dans ces résultats et dans la qualité d'ensemble des copies.

Le sujet portait sur le caractère délaissé, ou pas, des territoires de la pauvreté dans le monde. La formule interrogative était la première caractéristique à relever et à questionner, ce que rendait le sujet relativement difficile, tout en ne perdant pas de vue la nécessaire réflexion spatialisée que demande une approche en géographie. Du point de vue de la méthode, le jury rappelle ici que la définition des termes-clés est primordiale avant la formulation de la problématique qui, pour sa part, doit être particulièrement soignée afin d'éviter :

* La problématique qui embrasse trop large, reposant sur trop d'éléments mobilisés ou sur un grand nombre de questions sans cohérence ou articulation. La liste de questions ou une énumération de faits ne peut constituer une problématique valable.

* La problématique qui se réfère à des concepts trop généraux et pas suffisamment définis. Si la candidate ou le candidat n'explique pas bien ce qui est entendu par tel ou tel terme, alors l'évaluatrice ou l'évaluateur ne peut saisir le fil conducteur de l'argumentaire à venir.

La formulation de la problématique nécessite ainsi d'opérer des choix et de délimiter un angle d'approche et de questionnement qui ne peut, bien entendu, être exhaustif. Les meilleures problématiques sont généralement des problématiques clairement délimitées, du fait d'un angle d'approche précis, sans chercher à tout dire mais plutôt en cherchant à développer une démonstration organisée et solide selon le questionnement retenu. Ces problématiques fonctionnent généralement par économie de concepts. Les notions complémentaires mobilisées permettent aussi de donner une profondeur dialectique aux termes-clés du sujet. Dans le cas du sujet de cette année, interroger la notion de « délaissement » à partir de celle de « pauvreté » et de « territoire », sans oublier la dimension multiscalair suggérée par le sujet avec l'expression « dans le monde », pouvait s'avérer particulièrement efficace. Quelques rares candidates et candidats ont ainsi clairement interrogé l'idée de

délaissement. Cependant, beaucoup n'ont pas pris le temps de suffisamment définir dès le départ et selon une approche géographique chaque terme du sujet :

- * l'expression « territoires de la pauvreté » n'est pas synonyme d'« espaces de la pauvreté » ou de « territoires pauvres »,
- * l'expression « territoires de la pauvreté » ne se réduit pas à « pauvreté », le sujet ne portant pas sur les dimensions, causes et effets de la pauvreté,
- * dans « territoires délaissés », le délaissement n'est pas synonyme de relégation, de marginalisation ou d'abandon, mais suppose un processus de mise à la marge par et pour certaines catégories d'acteurs à la fois dans les pratiques et les représentations.

Dès lors, dans l'introduction, malgré de bonnes idées pour les accroches proposées, ces dernières étaient assez mal reliées aux enjeux soulevés par le sujet. S'en suivait souvent une définition lacunaire des termes du sujet (absence de définition de l'un ou l'autre de ces termes, réflexion peu approfondie quant à leur définition opérante en géographie) et un manque de mise en relation des termes du sujet et de contextualisation du sujet. Par ailleurs, la formulation interrogative, au cœur pourtant de la problématisation du sujet posé, n'a été que très rarement soulevée et interrogée par les candidates et candidats. Par conséquent, beaucoup de candidates et de candidats n'ont pas réalisé de réelle problématisation du sujet, se contentant de reprendre le sujet tel quel (donc interrogeant les territoires de la pauvreté comme des territoires délaissés). D'autres ont proposé leur annonce de plan comme problématique, sans réelle phase de problématisation en amont, ce qui ne permettait pas aux correctrices et correcteurs de saisir la réflexion de la candidate ou du candidat ayant conduit à cette problématique. Certaines et certains ont proposé une problématique plaquée et trop éloignée du sujet (autour de l'inégale intégration des territoires dans la mondialisation, par exemple), conduisant par la suite à des développements en grande partie hors-sujet. Enfin, si les annonces de plan étaient souvent présentes, elles ont été assez souvent lacunaires, ne permettant pas toujours aux correctrices et aux correcteurs de saisir la logique démonstrative et géographique du plan proposé afin de répondre à la problématique posée.

Ensuite, dans le développement, un grand nombre d'impétrantes et d'impétrants se sont contentés de proposer un plan dialectique qui ne permettait pas de dépasser le sujet tel que posé : les plans par échelles ou par types d'acteurs n'étaient pas véritablement pertinents ; ceux présentant une typologie (territoires très délaissés, moins délaissés, pas délaissés), non plus. Dans beaucoup de copies, les territoires urbains ont été bien plus évoqués que les territoires ruraux, trop souvent définis, sans réelle argumentation, comme des territoires intrinsèquement liés à la pauvreté (car isolés, éloignés, à la marge, en retard économiquement etc.), tandis que les échelles infranationales ont été délaissées au bénéfice d'une focalisation sur l'échelle infra-urbaine. Par ailleurs, si le jury relève un contenu, de manière générale, plutôt bien maîtrisé et référencé, comportant des exemples pertinents, bien que parfois trop peu développés, il tient également à rappeler que la dissertation ne saurait en aucun cas être assimilée à un exercice d'érudition, conduisant alors trop souvent les candidates et candidats à réciter leurs cours et à s'en tenir à des généralités sans liens apparents avec le sujet posé, ou à réaliser un catalogue d'exemples. Elle ne constitue pas également le lieu d'expression de jugements de valeur personnels qui ont été relevés dans les copies de quelques candidates et candidats induisant leur dévalorisation. Au contraire, elle doit constituer une réelle démonstration argumentée et nuancée, s'appuyant sur la mobilisation d'un vocabulaire précis, sur des exemples variés, spatialisés, concrets et développés, et reposant sur une démarche géographique, dynamique et multiscalair permettant de répondre progressivement au sujet et à la problématique posée en introduction.

Enfin, les conclusions, bien présentes dans la plupart des copies, sont souvent trop courtes, les candidates et candidats se contentant de reprendre les idées-clés de leur développement sans réellement répondre à

leur problématique ni au sujet posé. Pire, dans quelques cas, elles ou ils ont proposé en ouverture des éléments qui faisaient partie intégrante du sujet. Inversement, l'absence d'ouverture pertinente est à déplorer.

Le jury souhaite mettre en exergue l'effort remarquable et notable de réalisation de productions graphiques, à différentes échelles parfois, qui étaient, pour beaucoup, de bonne facture et avec une légende structurée. Malgré tout, certains aspects formels ne sont pas toujours bien maîtrisés : absence d'échelle, de titre, d'orientation ; respect de la sémiologie graphique ; légende écrite au verso du planisphère ; croquis muets sans toponyme ; légende structurée mais pas toujours suffisamment aboutie (titres des grandes parties uniquement présents). Sur le fond, et de manière bien plus gênante, la plupart des productions graphiques étaient trop souvent plaquées, sans réelle adaptation des titres et de la légende en lien avec la problématique spécifique du devoir. Par ailleurs, trop peu de candidates et de candidats ont vraiment pris le temps de les mobiliser et les expliciter dans la copie, en rapport direct avec le développement. Beaucoup de productions graphiques n'ont consisté qu'en des schémas non spatialisés, sans lien avec le sujet. Quelques croquis/schémas sont uniquement descriptifs (schéma de l'IDH par région au sein d'un État, par exemple). Le planisphère, à disposition des candidates et candidats afin de réaliser, éventuellement, une carte de synthèse, ne doit pas être utilisé comme fond de carte pour réaliser un croquis à l'échelle d'une région ou d'un pays. S'il est utilisé, ce fond de carte doit l'être dans son intégralité.

Du point de vue de la forme, si les copies étaient dans l'ensemble achevées, certaines étaient particulièrement courtes (moins de 8 pages), la grande majorité faisant entre 12 et 20 pages, une copie totalisant 32 pages, ce qui est, peut-être, un peu long. La structure de la dissertation de géographie est dans l'ensemble maîtrisée, les éléments attendus (introduction/développement structuré/conclusion) étant présents. Dans le développement, les introductions et conclusions des parties et sous-parties, ainsi que les transitions entre sous-parties et parties, n'étaient pas toujours suffisamment clairs ou présents, ce qui ne permettait pas, trop souvent, de relier le propos au sujet posé. Des copies manquaient pour certaines d'aération (prière d'écrire une ligne sur deux), de lisibilité de la calligraphie (la lecture de certaines copies, heureusement peu nombreuses, relevaient littéralement d'un exercice de déchiffrement). Ont été fortement pénalisées les copies contenant trop de maladresses syntaxiques et orthographiques. L'orthographe des noms propres et prénoms des auteurs mentionnés est à soigner également.

En synthèse, ont donc été valorisées :

- * les copies qui posaient des définitions solides et appropriées selon une approche géographique (et pas uniquement en mobilisant les travaux des sociologues ou des économistes notamment ayant travaillé sur la pauvreté) de ces termes-clés : délaissement du point de vue des pratiques et des représentations des habitants et des acteurs de ces territoires, et dans un processus dynamique ;
- * les copies qui évoquaient les territoires de pauvreté à différentes échelles spatiales : du pays aux quartiers urbains ou à des espaces ruraux, et à travers le monde (pas seulement en France) ;
- * les copies qui détaillaient des cas de territoires de la pauvreté qui illustraient l'argumentation développée, sans reprise d'un exemple appris et plaqué. À ce titre, si nombre de copies ont mentionné les travaux attendus de Bernard Bret sur le Brésil, d'Armelle Choplin sur Nouakchott, d'Aurélien Delage sur le Bronx, de Judicaëlle Dietrich sur Jakarta, de David Giband, de Florence Nussbaum ou de Flaminia Paddeu sur les villes étasuniennes, de Jorès Merat sur Haïti, de Camille Reiss sur Medellin, de Catherine Selimanovski sur Strasbourg, d'autres ont su également mobiliser des auteurs et exemples plus originaux, portant notamment sur les espaces ruraux (à l'image des travaux d'Emmanuelle Bonnerandi sur la Thiérache ou de Christophe Imbert sur l'Ariège), sur des espaces urbains peu représentés dans les

copies (par exemple, les travaux d'Antoine Fleury et Sylvie Fol sur Saint-Denis ou d'Alice Nikolli sur le quartier des Minguettes) ou des thématiques peu présentes dans les copies (par exemple, les travaux de Zoé Vaillant sur les inégalités sanitaires en France).

* les copies qui contenaient une ou des productions graphiques utiles à la démonstration ; le planisphère n'était pas vraiment la meilleure échelle à utiliser car elle a induit une représentation des inégalités ou de l'IDH par pays ou région du monde.

Ces copies témoignent d'une volonté évidente de répondre pertinemment sur la forme aux attendus de l'exercice et sur le fond avec la mobilisation de connaissances solides sur la question au programme. Sur le fond, les copies les meilleures ont proposé des problématisations tournant autour d'un défaut d'intégration des territoires de la pauvreté à un système territorial englobant, résultat d'un processus de délaissement de territoires matériellement et symboliquement marqués, jugés et perçus comme relevant de situations de pauvreté. Une autre approche, par exemple, a consisté à analyser les territoires de la pauvreté délaissés physiquement (départ des populations) mais toujours au cœur de systèmes économiques qui ne les relèguent pas (transferts de revenus), au même titre que l'ambivalence entre le défaut d'action publique versus l'action et les capacités des habitants. La question de « qui », « comment » et « où » se situent ces territoires de la pauvreté peut aussi être posée de manière à détecter les dimensions sociales et spatiales du processus de délaissement, sa nature, ses causes et ses conséquences (faible dotation en équipements versus ressources et qualités du territoire, stigmatisation, relégation spatiale, etc.). Une ouverture possible aurait été d'interroger le délaissement des territoires de la pauvreté en regard des interstices de la pauvreté dans les territoires riches.

Le jury tient à conclure ce rapport en saluant à nouveau la qualité d'ensemble du travail fourni par les candidates et les candidats, ainsi que par leurs préparatrices et préparateurs. La question au programme de cette année 2022 était sans nul doute exigeante et difficile à appréhender. La prise de recul nécessaire par rapport aux soubresauts de l'actualité et au brouhaha médiatique a été maintenue par la grande majorité des candidates et des candidats.